

Centre d'Études Nord du Portugal - Aquitaine (CENPA)

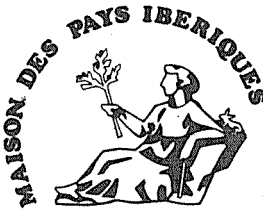
L'IDENTITÉ RÉGIONALE

L'idée de région dans l'Europe du Sud-Ouest

Actes des Deuxièmes Journées d'Études
Nord du Portugal - Aquitaine

CENPA - Maison des Pays Ibériques
Talence - 21/25 mars 1988

Travaux et Documents du CENPA, 5



Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique
15, Quai Anatole France — 75700 PARIS

1991

L'ÉMIGRATION PORTUGAISE EN FRANCE

Le cas du ressort consulaire de Strasbourg

Rosa Fernanda MOREIRA DA SILVA

Resumo : *A emigração portuguesa em França : o caso da área consular portuguesa em Estrasburgo*

O fenómeno emigratório é complexo e deve ser encarado num todo, sob pena de não se definirem as medidas políticas, económicas e sociais adequadas à reintegração e ao retorno.

A emigração portuguesa em França começou a ter significado a partir dos anos 60, atingindo em 1982 os 388 820 indivíduos, ou seja 26% dos estrangeiros, entre os quais 358 700 tinham ocupação diversificada com destaque para os sectores da construção civil e serviços.

O fenómeno emigratório não pode ser entendido sem se analisar, por um lado as características dos emigrantes no país de imigração (capacidade e qualificação profissional em relação ao sexo e níveis etários, possibilidades de reconversão profissional), e por outro lado o fenómeno do retorno e o tipo de resistência manifestada pelas segunda e terceira gerações.

Em 1984, nos seis «départements» da área de influência do consulado português de Estrasburgo, havia oficialmente 37 071 portugueses, baseando-se este estudo numa amostragem de 16 990 indivíduos. Após tratamento informático, a autora apresenta os resultados obtidos sobre a evolução temporal e espacial do fenómeno, quer nesta área francesa, quer em relação aos concelhos portugueses de naturalidade e residência.

A correlação das diferentes variáveis evidenciou a Região Norte de Portugal e as suas assimetrias.

Em relação ao futuro devem moderar-se os desequilíbrios regionais ; para tal, urge articularem-se as políticas de retorno e reintegração com a política geral nas suas perspectivas regionais e sectoriais.

Les sources statistiques comme les nombreux travaux publiés confirment que c'est entre 1966 et 1972 qu'a eu lieu le plus important mouvement migratoire portugais vers les pays de l'Europe occidentale et tout particulièrement vers la France, de façon légale mais aussi bien souvent clandestine.

Pendant notre recherche auprès des populations du milieu rural et/ou industriel du Nord-Ouest portugais, nous avons toujours été sensible à la complexité du phénomène migratoire, notamment en ce qui concerne les problèmes du retour et de la réintégration. Pour mieux saisir cette complexité et ses conséquences multiples, nous avons dans un premier temps, en 1982, cherché à dresser un tableau d'ensemble de l'émigration portugaise en France, en nous basant sur la répartition spatiale de quelques indicateurs, fournis aussi bien par diverses lectures que par l'établissement des corrélations possibles. Une brève synthèse de certains des résultats obtenus constituera la première partie de notre propos.

Puis nous avons étudié, à titre d'exemple, le ressort du consulat du Portugal à Strasbourg ; nous nous limiterons ici à présenter une partie des résultats obtenus, ainsi que les réflexions qu'ils peuvent autoriser à propos du phénomène du retour, différentes selon les générations successives d'émigrants portugais.

I - Brèves considérations sur l'émigration portugaise en France (1982)

Selon les statistiques officielles¹, il y avait en 1982 en France métropolitaine un total de 3 680 100 étrangers dont 764 860 de nationalité portugaise, soit 20,7% ; mais seulement 388 820 définis comme «actifs», soit 50,8% de ce total.

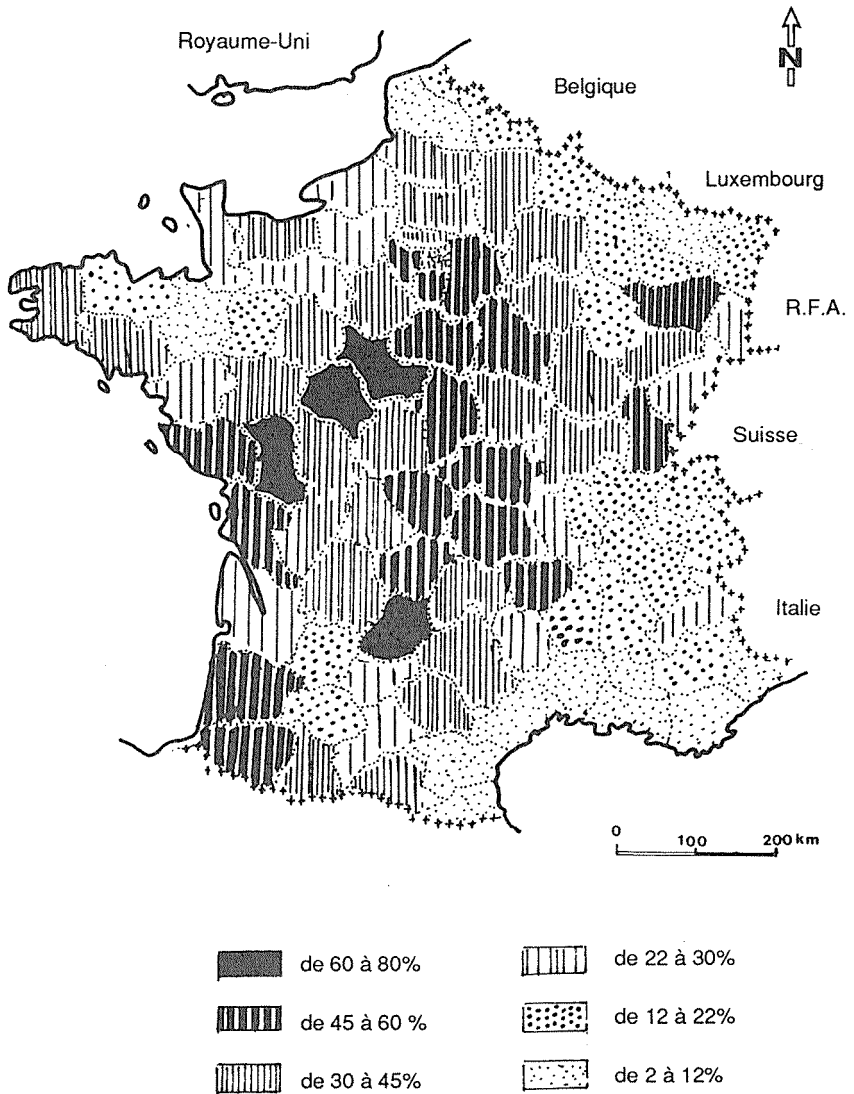
Pour interpréter le phénomène migratoire portugais à la lumière de ces statistiques officielles et à l'échelle du département, nous en avons analysé les variations au niveau de la répartition spatiale globale, puis celle du «pourcentage de la population active portugaise par rapport à la population active étrangère en France» (fig. 1). Dans les départements appartenant aux régions du littoral méditerranéen, la part de la population active portugaise n'est que très limitée, entre 2 et 12% ; elle n'est encore comprise qu'entre 12 et 22% dans ceux des régions frontalières de la Lorraine, de Champagne-Ardennes et du Nord-Pas de Calais. À l'inverse, on trouve les pourcentages les plus élevés, entre 45 et 80%, dans la majorité des départements d'Ile-de-France, du Centre et d'Auvergne. Ailleurs, ils varient en général entre 22 et 45%.

Pour comprendre ces contrastes, nous avons aussi bien recouru à l'étude de cas individuels qu'à d'autres indicateurs. Voyons à titre d'exemple les résultats obtenus par celui utilisé figure 2, dont les variations spatiales sont particulièrement nettes : elles mettent en évidence la région Ile-de-France qui compte 180 860 actifs sur 333 680 émigrants portugais, soit 54,2%. Environ 61% de ces actifs sont de sexe masculin, ce qui représente 110 060 hommes actifs. Des informations statistiques de ce genre permettent de penser que la structure sociale d'une telle émigration repose probablement sur une cellule familiale complète.

Le même raisonnement pourrait être fait pour bien d'autres régions françaises ; il nous semble toutefois qu'il est particulièrement valable pour le Centre, l'Auvergne, l'Aquitaine et l'Alsace. Ce type d'analyse permet une différenciation régionale en fonction de tel ou tel indicateur ; elle peut s'avérer aussi utile pour formuler des hypothèses susceptibles d'expliquer ces différences spatiales.

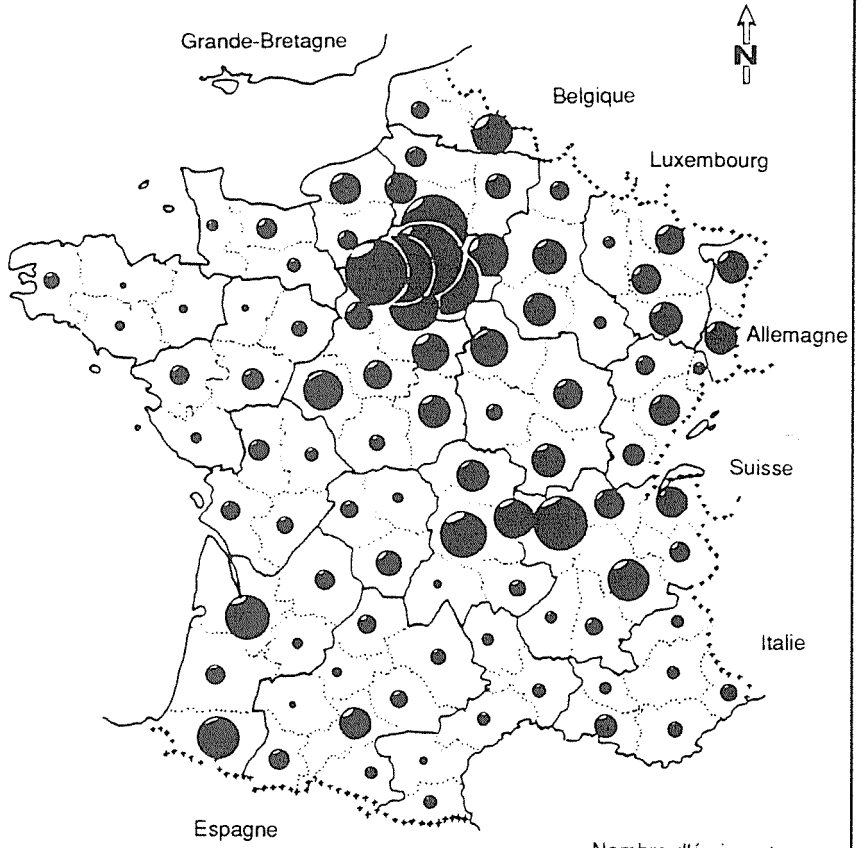
(1) *Recensement général de la population. Les étrangers*, Paris, 1982, p. 62 et 76.

Fig. 1 Pourcentage de la population active portugaise par rapport au reste de la population active étrangère par département en France en 1982



Source: Recensement général de la population de 1982. Les étrangers.
Publications de l'INSEE, N° 6, Paris, p. 76-85.

Fig. 2 Population active portugaise par département en France en 1982



0 100 200 Km

Nombre d'émigrants

- 100
- 500
- 2 500
- 10 000
- 25 000

Source: Recensement général de la population de 1982. Les étrangers. Publications de l'INSEE, N° 6, Paris, p. 76-85.

Pour interpréter correctement les inégalités de la répartition spatiale en fonction des diverses variables dont on peut disposer, il faut évidemment associer à l'approche statistique les raisons humaines du mouvement migratoire. Parmi celles-ci, les motifs d'ordre économique et politique ont bien entendu une place importante ; cependant, la répartition spatiale actuelle des émigrants résulte de facteurs aussi divers que le hasard du lieu d'emploi que l'on a pu rencontrer, le goût de l'aventure, et surtout l'esprit de solidarité de l'émigrant par rapport à ses parents et amis. Il faut donc recourir à des études locales pour approcher de plus près les réalités de l'immigration portugaise en France ; d'où notre intérêt pour le ressort consulaire de Strasbourg, pris comme exemple significatif.

II - L'aire d'influence du consulat du Portugal à Strasbourg

a) Aspects d'ensemble

Le choix d'étudier de façon plus poussée le phénomène migratoire portugais dans cette région est la conséquence logique de quatre ans de recherche approfondie : après avoir fait connaissance avec les membres des familles d'émigrants résidant dans les villages de la *Serra Minhota*, nous avons voulu rencontrer l'émigrant lui-même sur son lieu de travail. Le contact quotidien avec la communauté portugaise établie dans le ressort consulaire de Strasbourg et notamment dans les agglomérations de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Besançon et Epinal nous a permis de comprendre ce qui suit.

Pour ce qui concerne la première génération d'émigrants (de 30 à 49 ans) et ses possibilités d'intégration dans la société française, il y a deux types de situations distinctes :

- dans les aires urbano-industrielles de la région étudiée, une large majorité (70%) ne présente pas de signes d'intégration à la société française ;
- en milieu rural au contraire, le travailleur portugais s'est aisément adapté à de nouvelles techniques d'exploitation, et l'on peut considérer qu'environ 85% des cas étudiés sont d'ores et déjà intégrés.

Pour les deuxième et troisième générations, l'idée d'un retour possible entraîne des réactions variées selon l'âge au moment de l'émigration, le niveau de qualification obtenu en France et le nombre d'années que l'on y a passé.

Ayant conscience de la réalité et de la complexité du phénomène migratoire, nous avons décidé de joindre à ce travail de terrain l'élaboration d'un fichier constitué à partir des archives du Consulat du Portugal à Strasbourg. Normalement, les données à réunir concernaient l'ensemble du ressort consulaire, c'est-à-dire les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Doubs, de la Haute-Saône, des Vosges et le Territoire de Belfort ; mais compte tenu du volume qu'aurait représenté un tel fichier, nous avons opté pour un échantillonnage, définissant les priorités en fonction de l'expérience préalable du travail de terrain. Nous avons donc accordé une attention privilégiée aux émigrants installés dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et le Doubs, ne prenant en compte que les émigrants âgés de plus de 16 ans².

(2) Travail réalisé dans les archives en 1984.

Il en est résulté l'élaboration d'un fichier relatif à 16 990 émigrants, soit 47% d'un total de 36 071 Portugais selon l'addition des chiffres officiels fournis en 1984 par les six préfectures des départements concernés.

La figure 3 permet de faire le rapport entre notre échantillon et ces valeurs totales ; les représentations les plus élevées correspondent au Bas-Rhin et au Doubs, avec respectivement 77,1 et 60,1%, et les plus basses aux Vosges et à la Haute-Saône avec 23,1 et 21,5% (tableau I). Selon le sexe et compte non tenu de ces deux derniers départements, notre échantillon prend en compte 68% des hommes et 50% des femmes³.

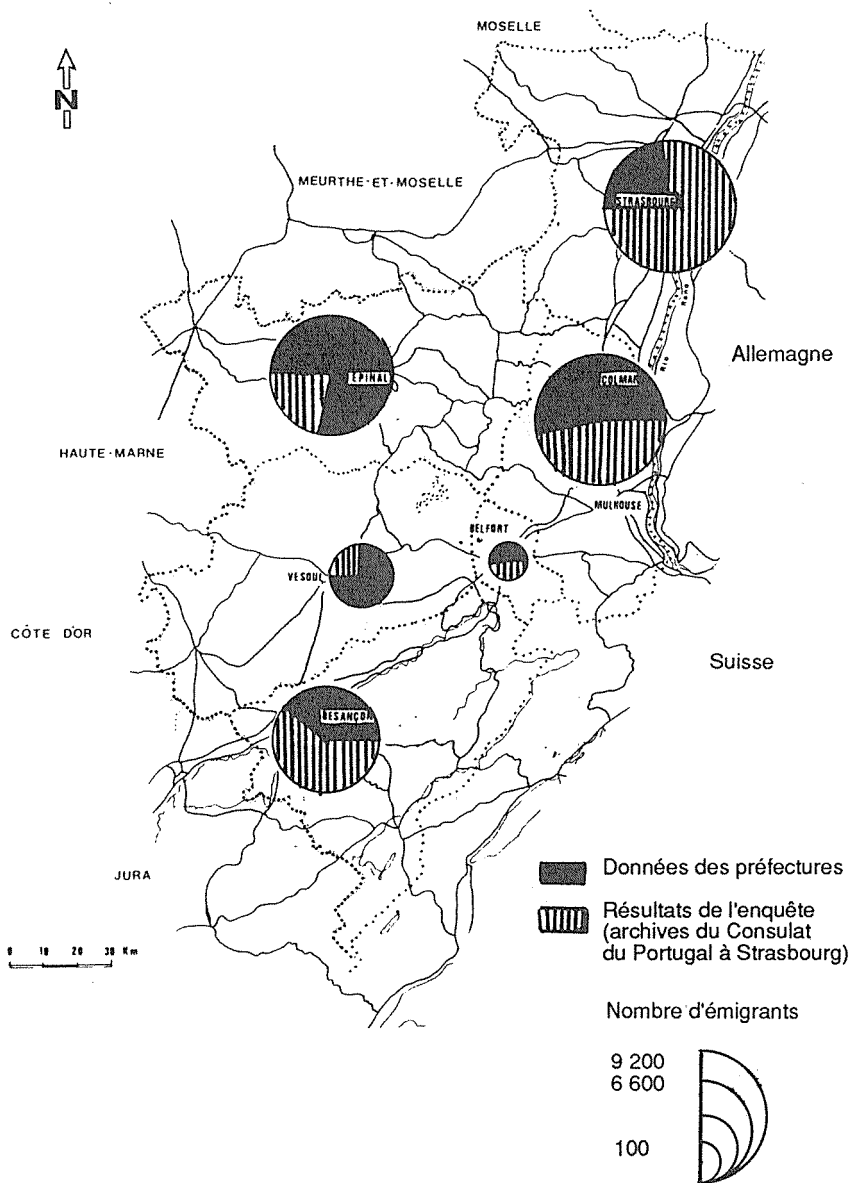
Tableau I.- Nombre d'émigrants dans les six départements, selon les données fournies par leurs préfectures et selon l'échantillon élaboré aux archives du Consulat du Portugal à Strasbourg.

Département	Doubs	Vosges	Haute-Saône	T ^{re} de Belfort	Haut-Rhin	Bas-Rhin	TOTAL
Total							
P	6 601	7 690	3 393	1 101	9 176	8 110	36 071
E	3 968	1 651	786	500	3 827	6 258	16 990
% (E/P)	60,1	21,5	23,1	45,4	41,7	77,1	47,1
Hommes							
P	2 625	2 633	1 204	450	3 203	3 202	13 317
E	2 030	898	536	310	2 181	3 098	9 053
% (E/P)	77,3	34,1	44,5	68,9	68,1	96,7	67,9
Femmes							
P	2 200	2 186	997	320	2 768	2 749	11 220
E	1 607	706	221	176	1 390	2 221	6 421
% (E/P)	73,4	32,3	22,2	55	50,2	84,4	57,2
Enfants <16 ans							
P	1 776	2 871	1 192	331	3 205	2 159	11 534
E	331	47	29	14	256	839	1 516
% (E/P)	18,6	1,6	2,4	4,2	7,9	38,9	13,1
P : données fournies par les préfectures pour l'année 1983.							
E : données de l'échantillon établi aux archives consulaires en 1984.							

Présentons maintenant quelques-uns des résultats obtenus.

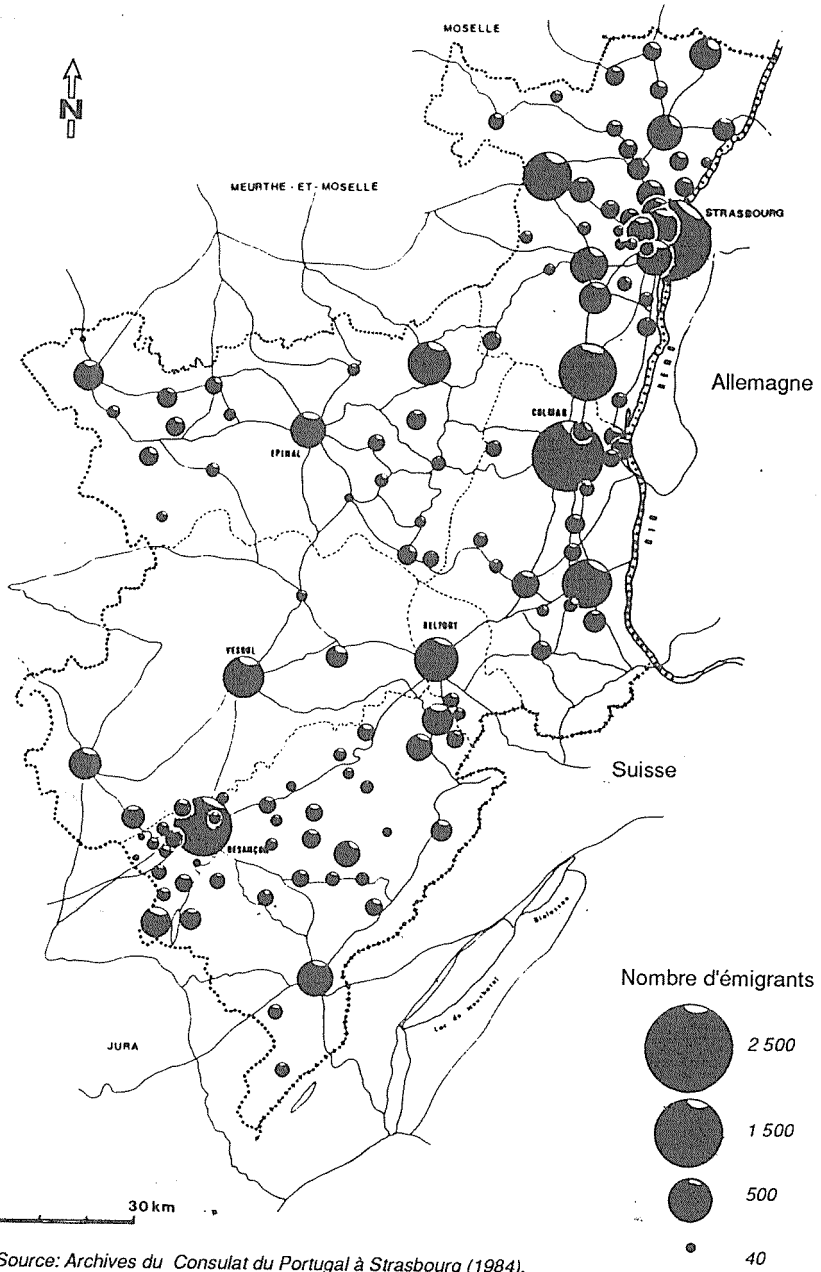
(3) Les données ont été traitées au Centre Informatique de l'Université de Porto (C.I.U.P.), grâce à un programme approprié mis au point par M^{me} Maria Carolina Costa da Silva, de l'Institut Abel Salazar.

Fig. 3 Nombre d'émigrants par département dans le ressort consulaire portugais de Strasbourg en 1984



Source: Données fournies par les préfectures au Consulat du Portugal à Strasbourg (1984); données recueillies dans les archives du même Consulat (1984)

Fig. 4 Nombre d'émigrants par commune en 1984 dans les six départements étudiés



b) Les Portugais du ressort consulaire de Strasbourg

De l'ensemble des enseignements de ce travail, nous avons choisi de mettre l'accent ici sur ceux qui se rapportent à deux questions essentielles : la répartition spatiale des émigrants, dans l'aire d'immigration comme en fonction de leurs régions de naissance et de résidence au Portugal ; et l'attitude de l'émigrant face à la société, d'un côté comme membre actif d'un milieu d'accueil dans lequel il ne s'intègre pourtant généralement pas, et d'un autre côté comme quelqu'un qui entend rester cellule vivante d'un autre milieu qu'il a certes abandonné, mais où il espère retourner un jour.

— Répartition des émigrants selon les aires d'immigration et les régions de naissance et de résidence au Portugal

La figure 4 met en évidence les contrastes de répartition des émigrants dans la région française étudiée. Il y a certes une forte concentration de Portugais à Strasbourg, Colmar, Besançon et dans les autres centres urbains et industriels, mais aussi une dispersion généralisée dans toute la région. La répartition d'ensemble semble toutefois obéir en priorité aux tracés des grands axes de communication et à l'attraction des principales agglomérations.

Tout autant que de savoir où s'installent et travaillent les émigrants, il est intéressant de mettre cette information en rapport avec leurs régions de naissance et de résidence au Portugal. Pour l'ensemble de l'échantillon traité, 26,6% sont nés dans les districts de Santarém et de Porto, et 40% dans l'ensemble des districts de Braga, Castelo Branco, Lisbonne, Setúbal et Vila Real (fig. 5).

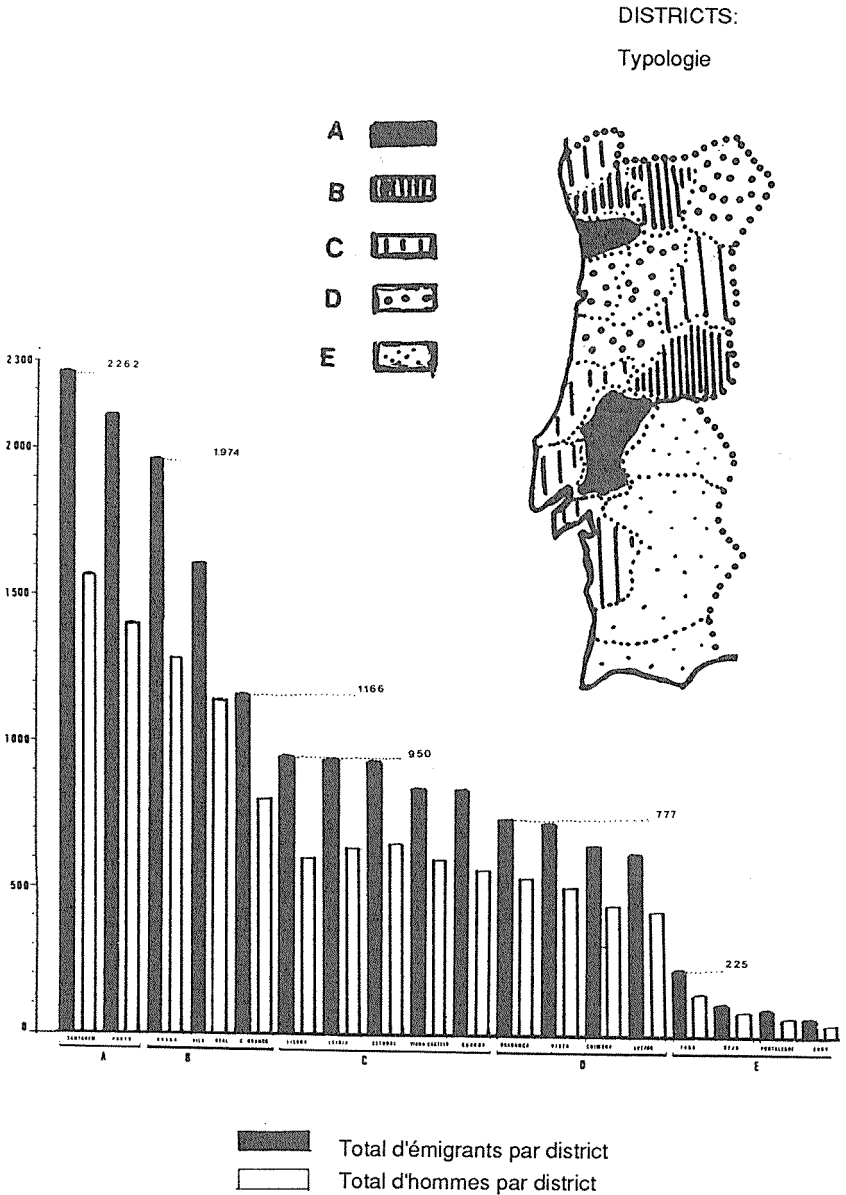
Compte tenu du thème étudié, il nous a paru particulièrement important de chercher dans quelle mesure il y avait coïncidence entre les régions portugaises de naissance et celles de résidence. Or, nous avons pu constater que dans bien des cas, les émigrants avaient déjà abandonné leur région d'origine avant même de rentrer au pays, en acquérant une nouvelle maison dans des *concelhos* plus urbanisés et/ou industrialisés (fig. 6).

Pour ce qui est de la répartition des émigrants par *concelhos* de résidence (fig. 7), on s'aperçoit que la majorité d'entre eux ont leur domicile légal dans les *concelhos* du Nord-Ouest du pays ou du Centre et, dans ce cas, surtout dans les districts de Castelo Branco et de Santarém ; ou encore, dans une moindre mesure, dans certains *concelhos* du Nord-Est *transmontano* et d'Estremadura. Par contre, ils ne résident pratiquement jamais en Alentejo.

Afin d'approcher de plus près la complexité du phénomène migratoire, il nous a semblé utile de faire la même étude au niveau plus fin des départements de résidence française. Ainsi, les émigrants installés dans le Bas-Rhin viennent pour l'essentiel des districts de Porto, Santarém et Lisbonne ; pour ce qui est du Nord-Ouest, les principales régions de provenance sont l'aire métropolitaine de Porto et les vallées industrielles de l'Ave inférieur et moyen ou du Sousa (fig. 8).

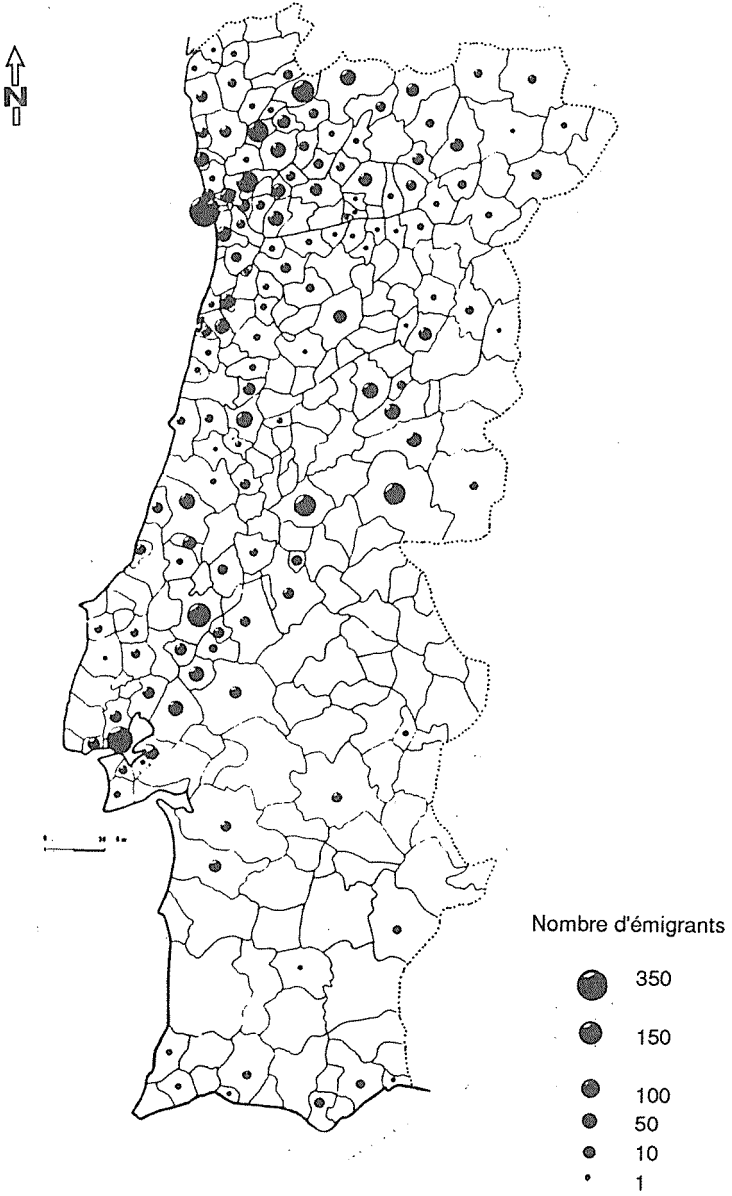
Par contre, un grand nombre des émigrants fixés dans le Haut-Rhin et dans le Doubs ont leur résidence portugaise dans les *concelhos* de Beira Baixa et de quelques régions du Nord-Ouest ; et si la vallée moyenne de l'Ave et celle du Sousa se

Fig. 5 Nombre total des émigrants portugais de l'aire française étudiée, par sexes et par districts de naissance (1978 - 1984)



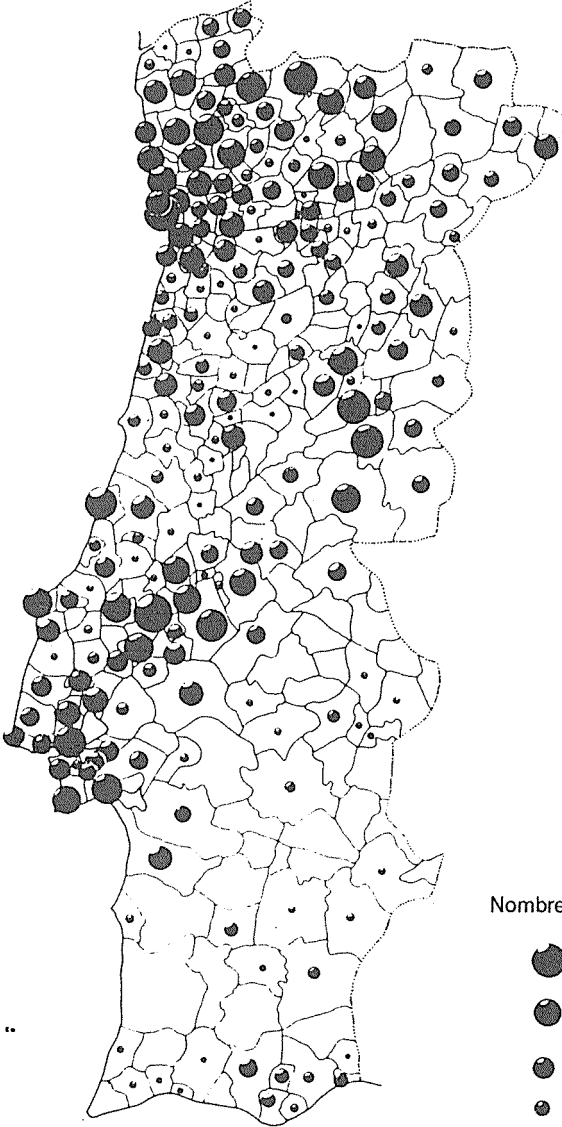
Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

Fig. 6 Nombre d'émigrants légaux originaires d'autres "concelhos" que celui de résidence.



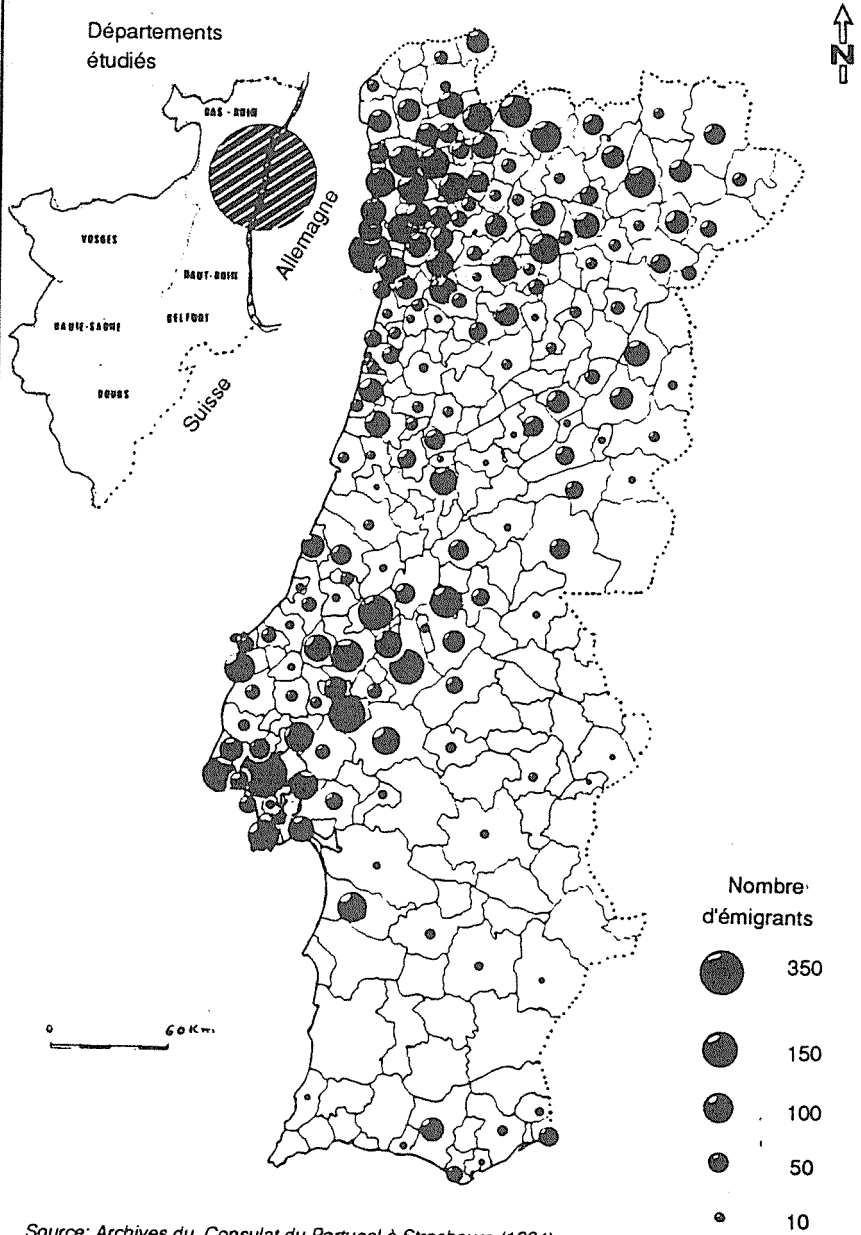
Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

Fig. 7 Nombre d'émigrants légaux en 1984,
par "concelho" de résidence.



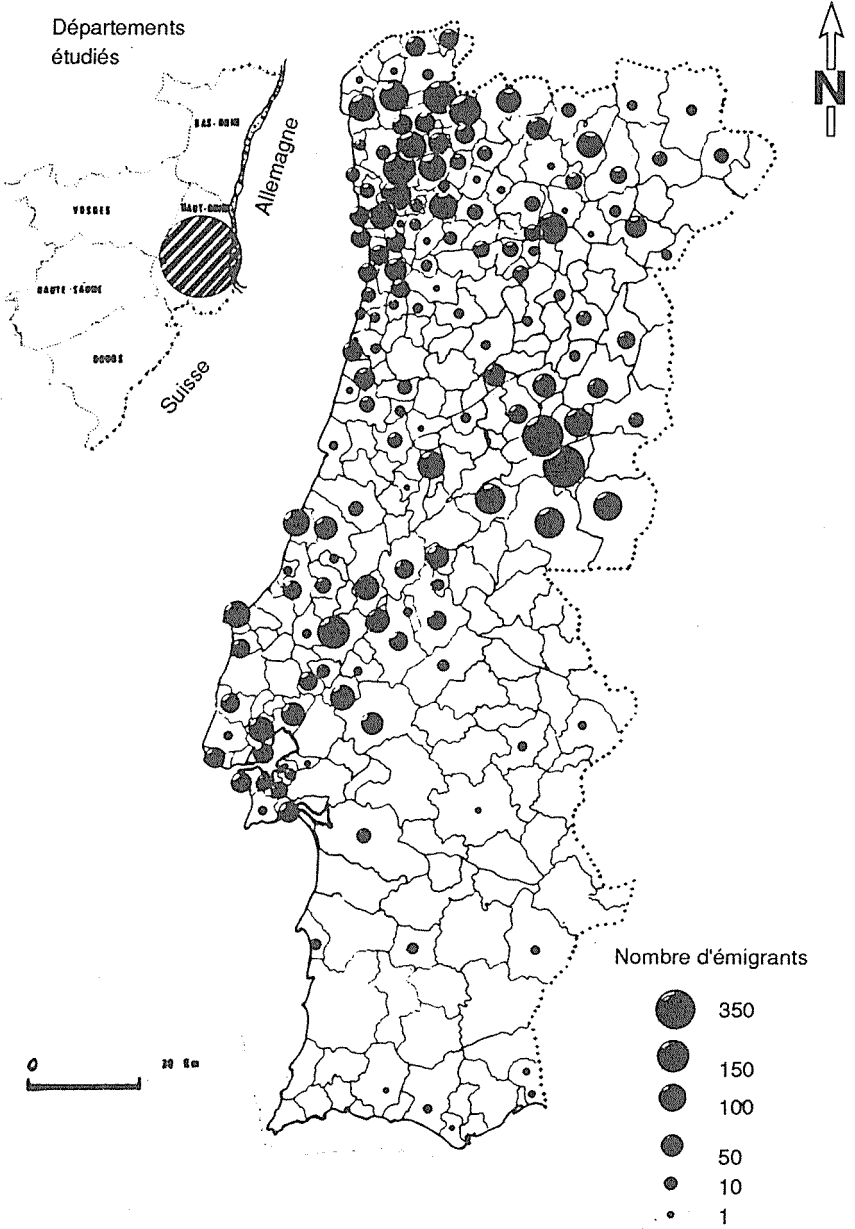
Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

Fig. 8 Nombre d'émigrants du département du Bas-Rhin en 1984, selon leur "concelho" de résidence



Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

Fig. 9 Nombre d'émigrants du département du Haut-Rhin en 1984, selon leur "concelho" de résidence



Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

détachent toujours, Porto et Lisbonne n'apparaissent cette fois qu'en position secondaire (fig. 9 et 10).

Dans les autres départements, les principales régions de résidence se répartissent entre les districts de Porto, Santarém, Viana do Castelo et Vila Real.

Les émigrants installés dans le Doubs et le Haut-Rhin sont donc surtout venus de Beira Baixa, des vallées de l'Ave moyen et du Sousa ; ceux qui sont issus de la région métropolitaine de Lisbonne et des centres urbains du Nord-Ouest, notamment de l'agglomération de Porto, ont préféré le Bas-Rhin ; ailleurs se sont fixés des émigrants venant aussi bien du Nord que du Centre du pays, et en particulier des districts de Porto, Santarém, Vila Real et Castelo Branco.

De telles différences ne sont évidemment pas le simple fait du hasard. La complexité du phénomène impose de connaître le degré d'intégration de cette communauté portugaise, aussi bien dans la société où elle constitue une « cellule immigrée », que dans celle dont elle est issue et où elle retournera peut-être un jour.

— *La structure familiale de l'émigration*

S'il faut avoir une idée du type d'activité économique de la population étudiée, il n'est pas moins important de connaître sa structure par âges, ainsi que l'âge à laquelle elle a émigré. Sur les 16 990 Portugais résidant dans la région en 1984 qui constituent notre échantillon, 66,9% ont de 30 à 49 ans ; 18% de 10 à 19 ans ; et 9,6% entre 20 et 29 ans (fig. 11). Cela donne 76,5% du total entre 20 et 49 ans ; mais l'on ne peut rien en conclure de décisif quant à la structure familiale de cette communauté sans connaître au moins l'âge d'émigration de chacun de ses membres. La figure 12 montre que 49,8% sont partis entre 20 et 29 ans, mais aussi 23,9% à moins de 10 ans, ce qui semble en fait correspondre à un nombre important de naissances sur le territoire français.

On est donc en présence d'une population active qui, dans sa grande majorité, a émigré avant 30 ans, ce qui correspond aux 66,9% d'émigrants qui ont aujourd'hui de 30 à 49 ans ; et d'autre part, il y a 24% de jeunes. C'est une illustration démographique des deux phases de l'évolution structurelle de cette communauté : d'abord celle de l'insécurité économique, directement liée au recours à l'émigration clandestine ; puis celle de la légalisation et de l'obtention consécutive d'un emploi stable, qui a précédé la venue de la famille et sa croissance en France même.

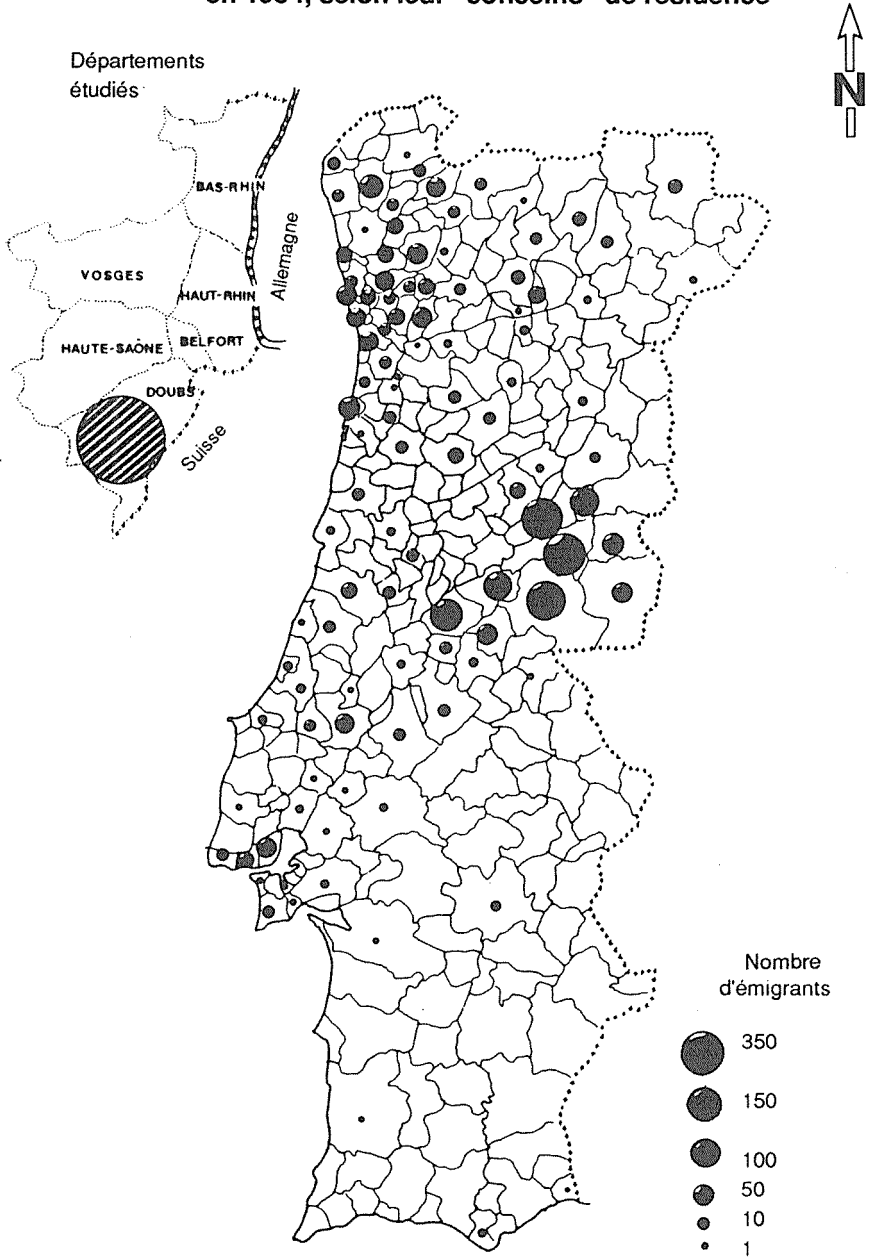
— *L'emploi des émigrants*

Sur l'ensemble de l'échantillon étudié, il y a 2732 enfants mineurs et 39 retraités ; les actifs se répartissent entre 5525 « divers »⁴, 1138 employés dans le secteur tertiaire, 6059 dans le secondaire et 1497 dans le primaire.

À titre d'exemple, nous voudrions faire quelques considérations rapides à propos de l'importance de l'emploi des émigrants dans le secteur secondaire et dans les « activités diverses ». Les figures 13 et 14 présentent la répartition spatiale en

(4) On entend par « activités diverses » les services domestiques : employées de maison, concierges..., et les occupations non définies.

Fig. 10 Nombre d'émigrants du département du Doubs en 1984, selon leur "concelho" de résidence



Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

France des émigrants de ces deux catégories. Pour les «activités diverses» se détachent l'agglomération de Strasbourg, et secondairement les petites villes frontalières. Par contre, les émigrants du Haut-Rhin et du Doubs travaillent surtout dans le secteur secondaire, à raison de 45 à 60% d'entre eux à Colmar et Besançon, et de 60 à 100% dans leurs banlieues industrielles.

Nous avons ensuite mis en rapport cette répartition par secteurs d'activité et les régions portugaises de résidence. Ceux qui travaillent dans l'industrie viennent surtout de l'agglomération de Porto, des vallées de l'Ave moyen, du Sousa et du Lima ; puis des districts de Castelo Branco, Santarém et Setúbal. Au contraire, ceux qui exercent des «activités diverses» viennent surtout de Lisbonne, de Porto et des *concelhos* de la *Serra Minhota*.

De telles différences tiennent certainement à la proportion élevée de main-d'œuvre non qualifiée venant pour l'essentiel du milieu rural ; mais aussi au grand nombre de femmes installées dans l'agglomération de Strasbourg où, selon les communes, elles sont entre 64 et 90% à exercer des activités sans qualification alors que leur résidence légale est généralement située dans les régions urbaines de Porto et de Lisbonne. En provenance du reste du pays, la proportion de femmes est nettement plus faible.

En résumé, il s'agit donc surtout d'une population peu ou non qualifiée, qui exerce un métier ou une occupation de service dont le but exclusif est de «gagner sa vie» au prix d'un travail intense. Les conséquences sociales en sont évidentes, au niveau familial comme sur leur isolement dans la société où s'insère leur vie quotidienne.

Quel sera l'avenir de ces émigrants ? De nombreuses études sont «*unâimes em considerar que os emigrantes portugueses apresentam relativamente a outras nacionalidades uma alta propensão ao retorno*»⁵.

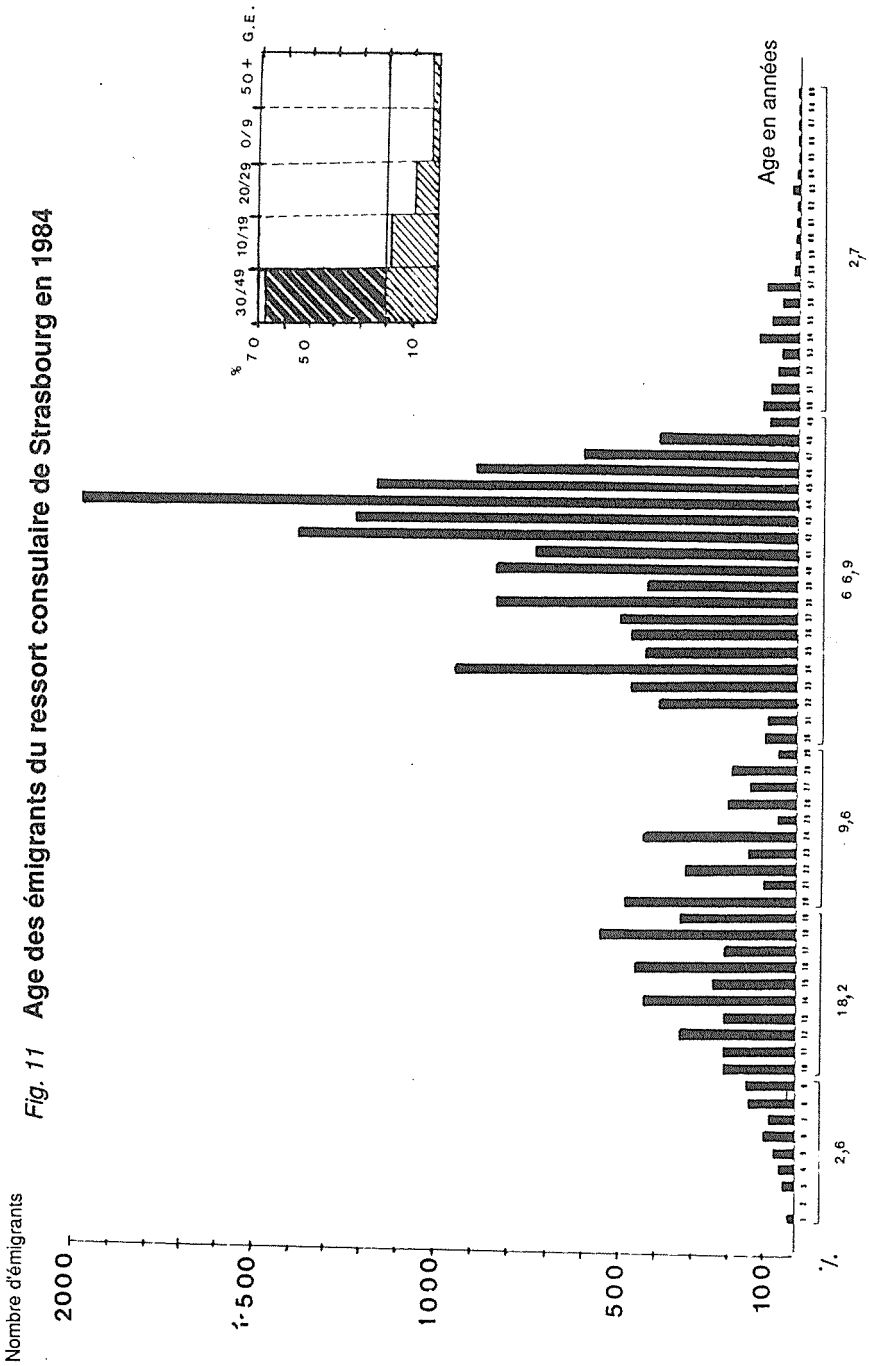
Il paraît pourtant difficile d'avancer des chiffres ; tout au plus peut-on suggérer des tendances générales. Ce qui est certain dans le cas du ressort consulaire de Strasbourg, c'est que la diversité constatée grâce à la variété des paramètres utilisés donne naissance à des attitudes elles aussi très variées vis-à-vis du retour. Nous voudrions mettre l'accent sur trois cas de figure :

— la majorité des émigrants âgés de plus de 30 ans et insérés dans le tissu productif du pays d'immigration a un même comportement quant à l'utilisation de ses transferts d'économies au pays natal : la priorité, c'est de construire une maison d'habitation ; ce n'est qu'ensuite que l'on se préoccupe d'acheter des terres ou de faire des dépôts à long terme. La plupart pensent rentrer au pays avant d'atteindre l'âge de la retraite. Évidemment, une fois rentrés, leurs choix de réinsertion dans la vie active seront très différents selon qu'il s'agira d'une région urbano-industrielle ou d'un espace fondamentalement agricole, plus ou moins traditionnel ;

— mais les émigrants qui ont le mieux réussi leur insertion professionnelle dans le pays d'accueil ne pensent rentrer qu'à l'âge de la retraite ;

(5) FERREIRA (E. Sousa), *Reintegração dos emigrantes portugueses*, C.E.D.E.P., Lisbonne, 1984, p. 92.

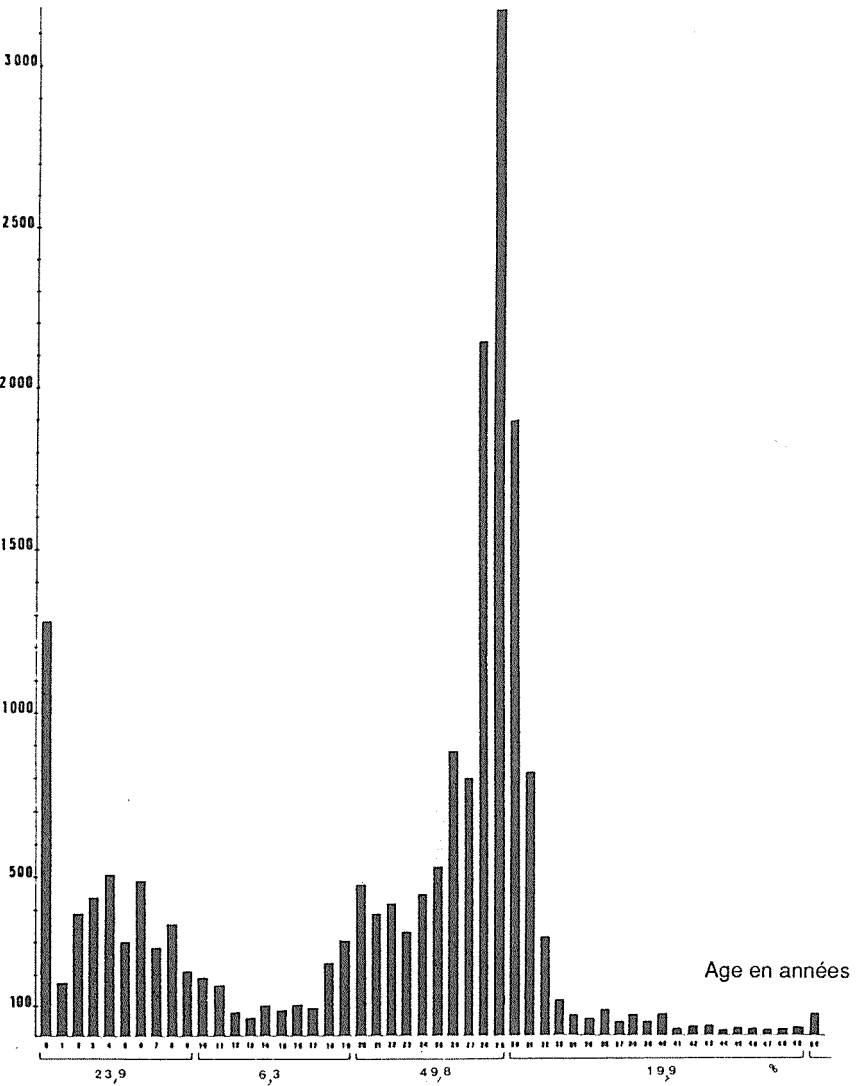
Fig. 11 Age des émigrants du ressort consulaire de Strasbourg en 1984



Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

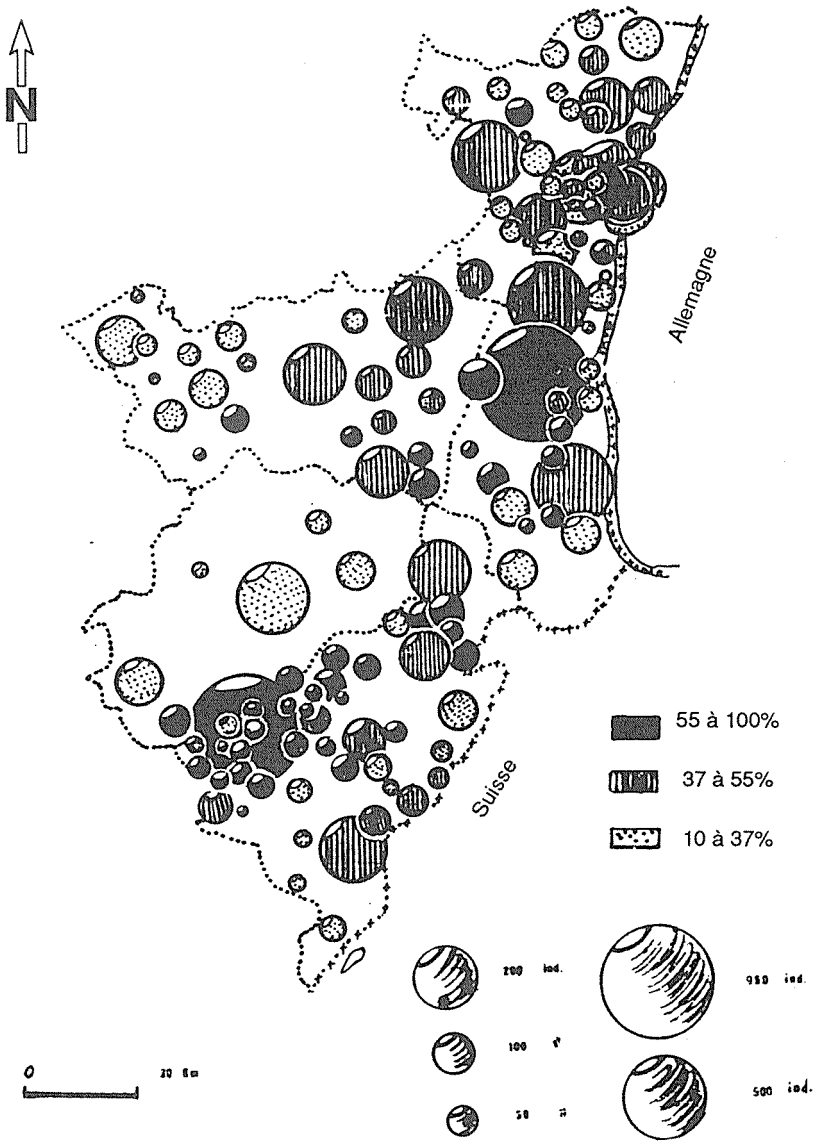
Fig. 12 Age des émigrants de 1984 au moment de leur émigration

Nombre d'émigrants



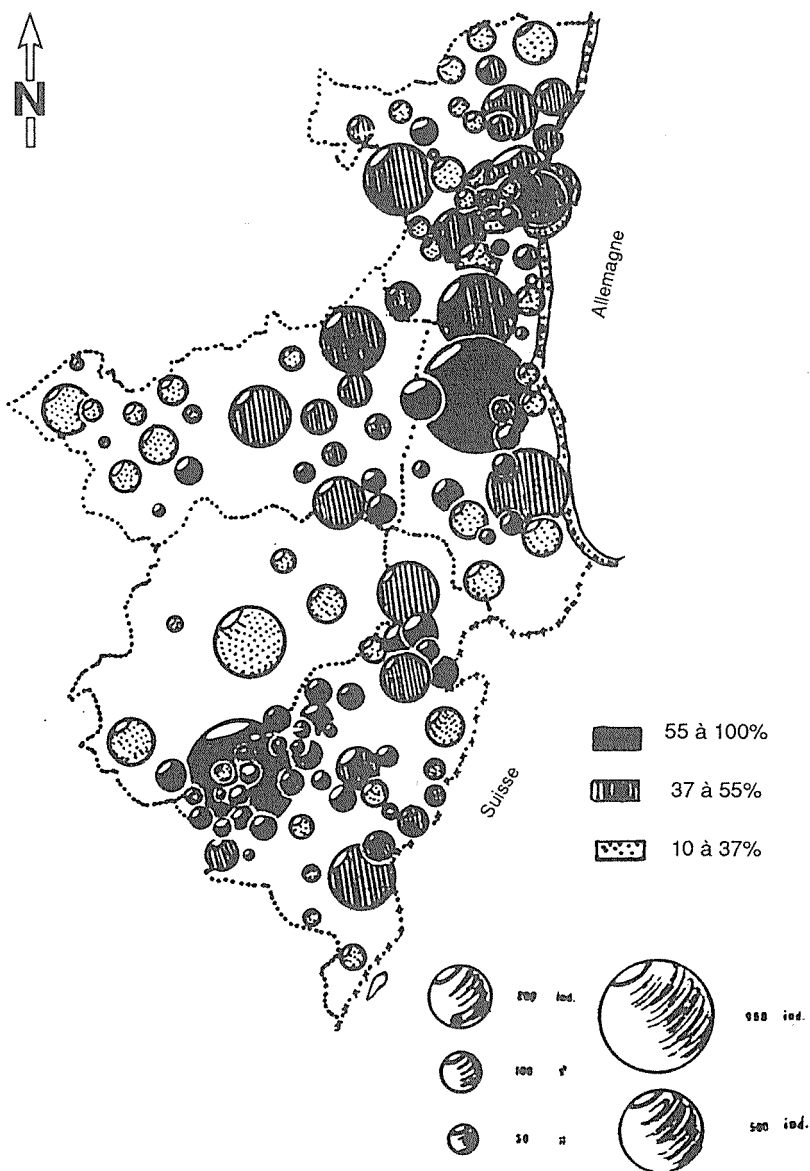
Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

Fig. 13 **Nombre d'émigrants par commune relevant du secteur d'activité "Divers", et son pourcentage par rapport au total des autres secteurs d'activité en 1984**



Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

Fig. 14 **Nombre d'émigrants par commune relevant du secteur secondaire, et son pourcentage par rapport au total des autres secteurs d'activité en 1984**



Source: Archives du Consulat du Portugal à Strasbourg (1984).

— et il y a le problème des jeunes qui sont nés en France, ou y ont été élevés et y ont fréquenté l'école, et qui accompagnent leurs parents au moment du retour. Quel sera leur avenir ? L'expérience montre qu'ils ont bien du mal à s'intégrer dans la nouvelle société où ils se trouvent alors insérés, et qu'ils souhaitent rentrer en France le plus tôt possible.

Lorsqu'on sait les profonds déséquilibres structurels de l'espace portugais, que ce soit pour l'éducation ou pour le marché du travail, par exemple entre les régions urbaines de Porto et Lisbonne et des *concelhos* de l'intérieur comme ceux de la *Serra Minhota* ou de la Beira Baixa, on ne peut qu'insister sur la nécessité d'être attentifs aux conséquences possibles du retour et de la réintégration, à court et moyen terme.